

Mail reçu le 07/12/2021 à 20h06

VOIR PAGE SUIVANTE

M. & Mme. Jacques GRISLAIN
9 allée des Prats
33610 CESTAS

7 décembre 2021

Monsieur le commissaire enquêteur
pour la demande de défrichement en vue de la réalisation du
lotissement "domaine Lartigue" sur la commune de Cestas

Nous manifestons par la présente notre opposition au projet mentionné, pour diverses raisons énumérées ci-dessous:

Modification du caractère "Village" de la commune par un afflux important d'habitants. Depuis 39 ans que nous vivons à Cestas, le Maire a toujours formulé le vœu de maintenir ce caractère.

Le projet fait disparaître une zone "verte" qui est à la fois un poumon vert, une zone de biodiversité, une zone tampon nous protégeant des nuisances sonores existantes (comme le trafic ferroviaire et automobile) et à venir, avec une circulation de véhicules augmentée.

Le projet n'inclut aucune infrastructure comme des écoles, des crèches, des installations sportives alors que la situation actuelle révèle déjà un niveau de saturation important au vu des "embouteillages" constatés dans la zone Cantelande Bouzet

Le Chemin de Magnage, qui n'aurait jamais dû être revêtu (au dire de M. le Maire dans les années '80) devient de plus en plus dangereux (surtout pour les enfants) depuis qu'il est revêtu et parcouru à trop vive allure. Ce chemin sert tout naturellement de voie de contournement lors des périodes d'encombrement des voies principales. Il est donc permis de penser que ce sera catastrophique avec l'afflux d'un nombre important d'habitants dans le secteur. Son aménagement en une voie à plus fort gabarit modifierait de manière dramatique le côté "campagnard" et paisible de la zone.